PCAET 2021-2026

Observations du Conseil de Développement de Dinan Agglomération.

Vous trouverez ci-dessous copie du courrier que nous avons adressé aux élus de Dinan Agglomération et notre analyse concernant la mérhode utilisée poue cette consultation publique.

A l'attention de :

Monsieur Le Président, Arnaud LECUYER

Copie:

Mesdames, Messieurs les Vice-Présidents Mesdames, Messieurs les Maires

Objet: Consultation Publique PCAET 2021-2026

Monsieur Le Président,

En janvier 2022, le Conseil de développement a fait parvenir au Vice-Président chargé des transitions de Dinan-Agglomération une lettre permettant de donner un avis sur les fiches actions du PCAET qui nous avaient été partagées pour commentaire.

Et à l'époque, nous avions fait les 3 constats suivants :

- « La place non prépondérante de la sobriété et de l'efficacité énergétique dans le plan d'action ;
- Le manque de vision stratégique du plan d'action sur les impacts et conséquence du développement de nouvelles solutions de production d'énergie et de transition de certains secteurs (agriculture, filière boisénergie);
- Un point de vigilance sur le partage de ces informations avec les citoyens. »

Le PCAET est désormais disponible en consultation publique. Et il est tout à fait clair que les 3 constats énoncés plus haut sont encore plus vrais maintenant qu'il y a quelques mois. Mais il nous semble important d'insister sur deux points.

1) La sobriété:

Ce mot est très fortement présent dans l'actualité et apparait désormais comme une évidence après les récents évènements climatiques qui ont traversé la France et les crises énergétiques qui perdurent depuis plusieurs mois au niveau mondial.

Or, ce mot est quasi absent de ce PCAET. La sobriété devrait être le mot clé de ce nouveau PCAET. Il n'est pas utile de revenir sur l'argumentaire que nous avions développé lors de notre précédent courrier. Le PCAET semble plutôt pencher pour les solutions technologiques visant principalement à améliorer l'efficacité du système.

Nous pouvons ajouter que la Mission Régionale d'Autorité Environnementale a également émis un avis assez critique sur le manque d'ambition du PCAET de Dinan Agglomération, notamment du point de vue de la sobriété (Avis délibéré n° 2022AB27 du 10 juin 2022).

2) La communication du PCAET

Nous regrettons fortement l'absence de <u>document de synthèse du PCAET</u>. La consultation publique offre aux citoyens la possibilité d'accéder à l'ensemble des documents, ce qui rend peu accessible sa lecture et sa bonne compréhension, notamment au regard de sa compréhension. Nous avions déjà mis le doigt sur cette problématique lors de notre précédent courrier, en demandant par avance, qu'un résumé du PCAET soit rédigé, avec des explications précises, accompagnées de schémas permettant de rendre la démarche compréhensible par tous.

Le Conseil de Développement est un organe qui se veut être le relais entre les élus de Dinan Agglomération et les Citoyens. Et dans ce sens, il nous parait nécessaire et obligatoire de signaler qu'un document synthétique, compréhensible, concis et clair aurait été plus qu'utile pour faire le lien entre ces deux entités. Selon nous, c'est une absence qui ne facilite vraiment pas la consultation. Est-ce volontaire de rendre un tel document aussi peu accessible à la population qui va le voir s'appliquer dans leur quotidien ? Qui voudra, qui pourra réellement prendre le temps de lire les centaines de pages que comporte ce PCAET ?

Enfin, aucune réunion n'est, à notre connaissance, prévue pour présenter ce PCAET dans les communes de l'Agglomération, et faire ainsi une indispensable pédagogie autour d'un sujet incontournable tant il engage l'avenir de chacun

Le temps presse pour permettre une révision à la hausse des objectifs de ce PCAET et une clarification de la communication de Dinan Agglomération envers ses citoyens.

Nous espérons, Monsieur Le Président, que ces remarques auront retenues toute votre attention et vous adressons nos salutations respectueuses.

Les membres du Conseil de Développement

En complément de ce courrier nous souhaitons apporter les éléments de réflexions suivant .

- Pour le diagnostic
 - certaines donnée utilisées sont anciennes (2010 pour certaines) voire erronées (hauteur des marées centennales notamment)
- Pour les fiches actions
 - Leur analyse fait apparaître que pour une bonne moitié il s'agit de lancer des études et à ce stade et compte tenu de l'urgence des problèmes il faut se concentrer sur ce qui peut être mis en œuvre immédiatement .
 - 27 sur les 38 fiches proposées concernent les actions entreprises ou à entreprendre par l'EPCI et il ne semble pas que les citoyens aient leur mot à dire, aussi nous ne ferons pas de commentaires.
 - **80%** du budget sont absorbés par ces 28 fiches soit environs 36 millions d'euros programmés,
 - 11 fiches concernent les moyens de favoriser les actions possibles des habitants du territoire, pour un budget 8,6 millions d'euro,

Force est de constater le peu de place laissé à l'action citoyenne .On peut également déplorer que pour quasiment toutes ces fiches aucun objectif précis n'est fixé. De vagues échéances qui ne permettent pas d'évaluer l'avancement, au moins annuellement .On est plus en face d'un catalogue de bonnes intentions que d'un vrai plan.

Rien qui donne envie, qui mobilise et fasse espérer une véritable transition sous peu alors qu'il y a urgence.

Sur ces 11 fiches:

4 fiches (1,2,3,4) ont pour sujet PRATIQUES AGRICOLES TERRE MER et ALIMENTATION,

Les démarches entreprises sembles les plus participatives en intégrant les différents acteurs du monde agricole et la réflexion par bassin versant est

intéressante.

Reste que ce secteur représente 52% des émissions de GES et la seule amélioration des moyens de culture ne résoudra pas cette question .

1 Fiche (6) a pour sujet PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN

EAU

Expérimenter La gestion intégrée des eaux pluviales.

Il nous semble que sur ce sujet les réalisations sont nombreuses et variées et qu'il est possible dès aujourd'hui de fixer des règles contraignantes comme elles peuvent exister pour l'assainissement.

Pas de budget programmé; comment cette action peut-elle fonctionner?

5 fiches (8,11,12,13,16) ont pour sujet PRODUCTION D'EnR ET MAITRISE DES CONSOMMATIONS

Fiche 8 : Réaliser un Schéma directeur des énergies.

Il est invraisemblable que ce point n'ait pas été traité en priorité et il devrait être le socle sur lequel se construit ce PCAET. Comment peut-on faire des propositions sans même savoir ce qu'il est possible de faire!

Pour mémoire nous rappelons que le Conseil de Développement avait déjà évoqué ce point en 2018. L'urgence de le mettre en œuvre comme préalable à toute prise de décision.

Fiche 9,11,12.16 Promouvoir les EnR auprès des citoyens ,entreprises et agriculteurs .

La faiblesse des budgets, le flou des missions et des indicateurs ne démontre pas une grande volonté à réussir ce point particulièrement sensible et qui concerne l'ensemble du territoire.

Dinan Agglomération devrait concentrer toutes ses forces pour réussir cette partie du plan .

Les élus, les personnels, les associations doivent aller à la rencontre des habitants pour expliquer le sens des décisions prises. Apporter les corrections nécessaires aprés avoir étudiées les propositions entendues sur le terrain.

On peut comprendre que les éléments en notre possession ne favorisent pas ce travail ,indispensable, sur le terrain .Il est encore temps de corriger nos erreurs en mettant au point un document exploitable par tous.

Identifier ce qui est réalisable et acceptable par tous avec des données chiffrées. Il faut rester simple et concret.

Informer toute les acteurs, sur des fréquences régulières, des avancées obtenues.

Et surtout arrêtons de confier toutes ces taches aux seuls bureaux d'études qui

le plus souvent n'exercent pas sur le territoire et considèrent qu'un atelier réunissant 20 personnes vaut pour un territoire de bientôt 100 000 habitants .

Allons chercher l'information là ou elle se trouve

1 fiches (22) a pour sujet PRECARITE ENERGETIQUE DES MENAGES

Requalifier le bâti existant.

Cette fiche action assez complète, des objectifs, des délais, souffre d'un budget dont on se demande comment il suffira à la réaliser.

Il est compréhensible que la collectivité ne peut pas tout mais il faut absolument accélérer cette action tant d'un point de vue humain que d'un point de vue crise climatique.

Des collectivités se sont penchées sur ces problèmes et ont apportées des réponses innovantes. Nous devons nous en inspirer pour accélérer le rythme des rénovations. (Partenariat avec des banques ; travaux réalisés sans coûts pour le propriétaire avec hypotèques sur les biens)

Voila pour les fiches existantes . De notre point de vue il manque une fiche SOBRIETE et 2 énergies ne sont pas évoquées l'hydrogène vert et la géothermie .

En conclusion proposer des alternatives aux filières fossiles est indispensable. Encore faut-il s'interroger sur les impacts associés et ne pas aggraver les problèmes. Ce qui est profitable à une taille donnée peut avoir des résultats catastrophiques quand on change d'échelle.

Les citoyens de notre agglomération sont informés de la crise majeure qui se présente à eux Ils sont disposés à agir . Il faut avoir confiance en leur intelligence . Expliquer ,convaincre,rencontrer ; ce n'est jamais du temps de perdu . C'est mettre en route une intelligence collective source de réalisations ambitieuses et acceptées par le plus grand nombre .